

## Réunion du 18 octobre 2016

Le dix huit octobre deux mille seize, à 20h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10, L 2121-11 et L 2121-13-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en date 11 octobre 2016.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, sont présents :

Georges ISSIOT, Guy CAVALIE, Annie IMBERT, Josiane SENAC, Chantal ROSSETTO, Alain BOUDOU, Catherine GREGORY, Louis BALEYDIER, Gilles MAZIERES

Excusés : Elisabeth SCHNEE a donné procuration à Guy BATHEROSSE

Absents : Marie SULKOWSKI, Marc HENRY, Lucien OLIVER, Nathalie BRANDY

Le Maire ouvre la séance et fait approuver le compte rendu de la dernière réunion. Le Maire informe de l'ordre du jour :

- Traverse du Port : décision d'attribution
- Bibliothèque : gestion du catalogue départemental, convention
- PLU de Capdenac Gare : avis
- Carrière de Cuzac
- Délibération modificative : frais d'emprunt au chapitre 66
- Territoire de démocratie sanitaire
- Subvention exceptionnelle au Foot
- RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service) 2015 eau et assainissement
- Questions diverses

### Traverse du Port : décision d'attribution

Le rapport de la consultation pour maîtrise d'œuvre a été établi et remis par le SDAIL le 22/09. Le CAUE a émis une note concernant les offres reçues qui insiste surtout sur l'aspect paysager.

Afin de faire le meilleur choix, il faut rappeler les objectifs poursuivis tels qu'ils étaient définis dans la consultation:

- Sécurisation de la traverse
- Aménagement de l'accès et de la sortie de Vic
- Requalification des espaces publics
- Aménagement des berges du Lot

Si l'on hiérarchise ces objectifs, la sécurité peut être mise en n°1 et l'aspect paysager en n°2. Il convient donc d'engager un bureau d'études qui concilie au mieux les 2.

Compte tenu du rapport d'analyse du SDAIL et de la note du CAUE partie prenante du projet, des données concernant les bureaux d'études concernés (références, infos économiques,...), le meilleur compromis est la société GETUDE.

La première réunion de démarrage impliquera la commune, GETUDE, le SDAIL et le CAUE de manière à bien répéter les différents buts poursuivis.

Le conseil décide d'attribuer cette mission de maîtrise d'œuvre à GETUDE en invoquant une bonne connaissance des lieux et une proximité de la commune.

### Bibliothèque : gestion du catalogue départemental, convention

La bibliothèque fonctionne avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), le département mettant gratuitement à disposition le matériel informatique pour la gestion de la bibliothèque. Les matériels actuels sont obsolètes et les systèmes d'exploitation plus maintenus par les fabricants.

Le Département va donc enlever ces matériels et propose pour le remplacement nous permettant de bénéficier de matériels neufs à des conditions très intéressantes.

Non seulement le matériel a été négocié compte tenu des quantités mais nous bénéficierions d'une aide exceptionnelle accordée par le ministère de la Culture au titre de la dotation globale de décentralisation pour les bibliothèques.

Le matériel serait:

- Mini PC fixe Lenovo Windows 10 : 169,69 €
- Ecran 22 pouces Lenovo : 80,91€
- Imprimante jet d'encre couleur Epson : 90,00 €
- Soit un rééquipement total au prix de : 340,60 €

Le conseil donne son accord pour signer la convention de renouvellement du matériel informatique pour la bibliothèque dans les conditions énumérées ci-dessus.

#### PLU de Capdenac Gare : avis

Dans le cadre de l'étude de son PLU par la commune de Capdenac Gare, nous sommes sollicités pour donner un avis et ceci avant le 23 Novembre.

L'avis de la commission communale qui s'est réunie le 12 octobre dernier est : pas de remarque - quelques inexactitudes relevées concernant la production d'eau potable.

Le conseil décide de valider l'avis de la commission communale concernant la PLU de Capdenac Gare.

#### Carrière de Cuzac

La SAS Sablières et carrières de la Madeleine envisage d'étendre l'exploitation de la carrière de Cuzac et de ses installations annexes. L'extension ne se fait pas sur notre commune ce qui explique que l'enquête publique ne se déroule qu'à Cuzac et Lentillac.

Par contre, le territoire de Capdenac étant à moins de 3km du projet, nous sommes amenés à émettre un avis au plus tard le 12 Novembre.

Ce projet qui comprend aussi le renouvellement du droit d'exploitation est vital pour la société et plus largement l'approvisionnement en matériaux ces prochaines années. Il semble que les carrières étant amenées à fermer dans les prochaines années, il faudra bientôt s'approvisionner à l'étranger parfois très loin.

Le projet nous a été présenté le 20 septembre dernier. L'extension se fait côtés Cuzac et Lentillac. L'idée de faire un dépôt côté Clayrou a été abandonnée. Tous les aspects nuisances y compris visuelle d'une part, et environnementaux d'autre part sont apparus traités dans l'étude d'impact.

L'autorité de l'Etat compétente en matière d'environnement a donné un avis favorable.

Après cet exposé le conseil émet un avis favorable.

#### Délibération modificative : frais d'emprunt au chapitre 66

Afin de pouvoir régler au compte 6688, les frais liés à l'emprunt, il y a lieu de procéder à un virement de crédit du compte 615231 vers le compte 6688 pour un montant de 150 €uros.

Le conseil donne son accord pour ce virement de crédit

#### Territoire de démocratie sanitaire

Le Maire donne lecture de l'avis de consultation avant définition des territoires de démocratie sanitaire signé par Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Région Occitanie.

La Loi de Modernisation de notre Système de Santé (LMSS) publiée le 26 janvier 2016 vise à renforcer l'efficacité des politiques publiques et la démocratie sanitaire, en créant de nouveaux espaces de démocratie sanitaire.

La loi LMSS distingue 2 niveaux de découpage

- ✓ Des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins, équipements et matériels lourds ainsi que la mise en application des règles de territorialité aux laboratoires de biologie médicale (territoire de planification et de répartition de l'offre)
- ✓ Des territoires de démocratie sanitaire visant à mettre en cohérence les projets de l'ARS, des professionnels et des collectivités, tout en tenant compte des besoins des usagers de la santé.

Ces territoires de démocratie sanitaire constitueront l'assise géographique des futurs Conseils Territoriaux de santé qui vont se substituer aux conférences de territoire.

Leur rôle est d'assister l'ARS pour améliorer les besoins de la population sur les territoires.

Les délimitations retenues créeront des espaces d'écoute, de dialogue et d'élaboration collective.

Deux possibilités sont proposées pour diviser le territoire régional

- ✓ 13 territoires correspondant au découpage départemental ou
- ✓ 6 territoires mutualisant chacun 2 départements et 1 territoire de 3 départements (Lot- Tarn et Tarn et Garonne).

Le Conseil Municipal précise qu'il n'est favorable à aucun de ces schémas de territoire notamment en ce qui concerne le Lot et propose de regrouper d'une part, le Lot, le Tarn et Garonne avec le Nord Aveyron. Le Sud Aveyron pouvant être intégré au territoire formé par l'Hérault et le Tarn.

#### Subvention exceptionnelle au Foot

Pour le traçage des lignes du terrain, c'est habituellement la commune qui fournit la matière première.

Le club a acheté la peinture et présenté la facture. Il convient pour la prendre en charge d'octroyer une subvention exceptionnelle au club de foot de 50,00€.

Le conseil municipal accepte l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour le club de foot d'un montant de 50 €uros.

#### RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service) 2015 eau et assainissement

Pour information, le Maire présente au conseil les RPQS eau et assainissement approuvés par le syndicat IAEP de Capdenac.

Le service d'eau potable est exploité en gérance avec la société SAUR. Les puits du Bousquet et de Vic sont les deux ressources du syndicat. Le nombre d'abonnés est de 1423 en augmentation de 1,32 %. La facture d'un usager pour 120 m<sup>3</sup> a augmenté de 3,49 %. Les 17 analyses faites pour le contrôle de la qualité de l'eau sont toutes conformes à la réglementation. Le taux de rendement du réseau est de 70,1 % pour 2015, il était de 64,8 % en 2014 et l'indice de pertes est de 2,0 m<sup>3</sup>/j/km. .

Ensuite, la présentation du RPQS 2015 assainissement collectif : ce service est exploité en régie avec une prestation de service avec la Saur, pour la Step de St Félix, le réseau de Vic et le réseau de refoulement vers Capdenac Gare.

237 est le nombre d'abonnés (227 en 2014) pour un volume de 16 573 m<sup>3</sup> facturés. La facture d'un abonné pour 120 m<sup>3</sup> a augmenté de 4,71 % par rapport à l'année précédente.

#### Avancement des projets :

- Falaises : Passation de la commande le 06 octobre
- Fontaine de César : l'entreprise a été choisie et le contrat transmis.
- Vestiaires du stade : les travaux sont planifiés en mai/ juin 2017.
- Revêtement des allées du cimetière de Tourenne : les travaux sont terminés.
- Aménagement parking au stade : début des travaux prévu fin octobre.
- SIL : installation faite par les employés, Imminente par le sous-traitant.
- Consultation en cours pour mise en place de bornes d'incendie supplémentaires.
- Eclairage public : l'installation est faite.
- Pont de Sourdille : l'avant projet a été validé. Etude finale en cours pour dossier de consultation des entreprises. La consultation des entreprises est prévue début janvier.
- PLU : changement de bureau d'études en cours. Réunion prévue les 17 ou 22/11 pour tenir compte des projets de tous (Gd Figeac, département, commune, syndicat, Etat) au Couquet avant étude de projet urbain.
- TLPE : le relevé des surfaces d'affichage commencera le 19 octobre.
- Ecole : le film de sécurité pour vitrages est en commande.

#### Questions diverses

Guy Cavalié fait le point des réunions de commission pour le site internet.

Louis Baleyrier signale que l'augmentation de la circulation sur la voie communale qui mène au magasin Tichit crée des problèmes au niveau du carrefour de la route de Sanières et la Roque. Il propose de mettre un stop sur la route montante de chez Tichit et une réunion avec les riverains. Le Maire suggère de réfléchir à ce problème avant cette réunion.

Catherine Grégory demande si une signalisation au sol pourrait être faite dans le virage (au niveau de la charrette). Cette demande va être transmise au STR, la route menant au village étant une départementale.

Ensuite le maire donne lecture de la motion à porter auprès du Ministère de l'Agriculture concernant la révision des zones défavorisées simples et de piémont engagée par le dit ministère, conformément au règlement Européen de Développement Rural de 2013 avec mise en application en 2018.

Le Maire informe que ce reclassement révèle l'exclusion de 111 communes du Département du Lot, se traduisant, notamment par une perte sur les aides à l'agriculture.

Après avoir entendu les termes de la motion, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette motion.

La séance est levée à 23 h 15.